Nations Unies DP/DCP/JOR/3

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
11 décembre 2017
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2018
22-26 janvier 2018, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour la Jordanie (2018-2022)

Table des matières

Page

I. Considérations générales 2
II. Priorités du programme et partenariats. 6
III. Administration du programme et gestion des risques 9
IV. Suivi et évaluation 10

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Jordanie(2018-2022) 12

17-20769X

Merci de recycler

I. Considérations générales

1. Le Royaume hachémite de Jordanie est un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) comptant 9,53 millions d'habitants[1], dont 70 % environ ont moins de 30 ans. Malgré des tensions sans précédent causées par l'instabilité régionale, la Jordanie a fait preuve d'une réelle capacité de résilience en matière de maintien de la stabilité et de réaction aux crises. Elle figure parmi les pays à développement humain élevé et se classe au 86e rang, sur 188 pays et territoires, de l'indice de développement humain 2016[2]. La Jordanie a placé la résilience et le développement économique, social et environnemental au cœur de ses priorités nationales. En 2015, le Gouvernement a élaboré sa Vision 2025, qui conceptualise un cadre intégré et porteur de transformation visant à atteindre la prospérité et la résilience en s'appuyant sur une population active et autonome, une société fière et dynamique, un secteur privé dynamique et compétitif à l'échelle mondiale et un gouvernement efficace et efficient[3]. Éminent défenseur de la réalisation des objectifs de développement durable, le Gouvernement a mis en évidence l'étroite concordance entre la Vision 2025 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et présenté son premier examen national volontaire en juillet 2017.

2. La Jordanie fait face aux deux grands problèmes de développement que sont l'exclusion et la vulnérabilité : sa population augmente rapidement (3,2 % de croissance annuelle)[4]; elle accueille sur son territoire près de trois millions de non-Jordaniens, dont 1,3 million de Syriens[5], sur lesquels 660 000 sont enregistrés comme réfugiés[6]; sa population est fortement urbanisée (84 %)[7]; le taux moyen de chômage s'élève à 18,2 %[8];et le taux de pauvreté est estimé à 14 %[9].Ces inégalités ont une incidence particulière sur les femmes et les jeunes : le taux de chômage atteint 33 % chez les femmes (contre 14 % pour les hommes) et 35,6 % chez les jeunes de 15 à 24 ans. Les femmes représentent 15 % de la population active, contre 68 % pour les hommes, ce qui place la Jordanie à la 142e place, sur 144 pays, de l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes[10]. Les vulnérabilités socioéconomiques sont extrêmement variables entre les 12 provinces, notamment en matière de développement économique local et de concentration de la pauvreté urbaine[11]. L'impact de la crise qui sévit en République arabe syrienne continue de faire peser des charges localisées sur les communautés d'accueil, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance, les perspectives d'emploi, la fourniture de services et le maintien de la stabilité sociale et économique.

3. L'exclusion se manifeste également dans le manque de confiance des citoyens envers les institutions gouvernementales et la participation limitée aux processus décisionnels : seuls 27 % d'entre eux disent avoir confiance en leurs représentants nationaux, tandis que 64 % considèrent qu'ils n'ont pas voix au chapitre dans les décisions gouvernementales qui les touchent directement[12]. Les trois élections nationales organisées depuis 2013, certes bien gérées, ont néanmoins été marquées

[1] Recensement 2015 de la population et du logement en Jordanie, Département des statistiques, mars 2016.
[2] *Rapport sur le développement humain*, PNUD, 2016.
[3] « Jordanie 2025 : Vision et stratégie au niveau national », mai 2015.
[4] Données sur la Jordanie, Banque mondiale, 2016.
[5] Recensement de 2015, Département des statistiques.
[6] Réfugiés syriens en Jordanie, HCR, juillet 2017.
[7] Recensement de 2015, Département des statistiques.
[8] Chiffres trimestriels du chômage, Département des statistiques, juin 2017.
[9] *Vulnerability Assessment Framework Baseline Survey*, HCR, 2015.
[10] Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, Forum économique mondial 2017.
[11] Rapport du PNUD sur le développement humain en Jordanie, 2015.
[12] Sondage d'opinion réalisé en Jordanie par l'International Republican Institute en mai 2017.

par un faible taux de participation aux scrutins (36 % des électeurs inscrits pour les élections parlementaires de 2016 et 31 % pour les élections locales de 2017)[13]. Parmi les citoyens interrogés, 61 % considèrent que la corruption financière et administrative est généralisée[14], la Jordanie ayant chuté de la 45e place au classement mondial de la lutte contre la corruption en 2015 (sur 176 pays) à la 57e place en 2016[15]. Les obstacles à la participation politique des femmes restent visibles : la Jordanie s'est placée au 126e rang du classement mondial sur l'autonomisation politique des femmes[16], et la question de la justice pour les femmes y suscite de fortes inquiétudes[17]. La légère augmentation de la part des femmes au Parlement (de 12 % en 2013 à 15,4 % en 2016) est contrebalancée par le recul du pays dans le classement mondial y relatif, de la 103e place en 2013 à la 129e en 2017[18]. La participation des femmes en tant qu'électrices est également très inférieure à la moyenne : 32 % des électrices se sont prononcées lors des scrutins de 2016, contre 40 % des hommes[19]. Les jeunes sont les grands absents des institutions décisionnelles.

4. La vulnérabilité aux problèmes socioéconomiques et aux facteurs d'exclusion politique, conjuguée à l'incidence du débordement de l'instabilité régionale, a aggravé les risques pesant sur la cohésion sociale[20] et les relations État-citoyen[21], et intensifié les préoccupations liées à la menace sur la paix durable et la sécurité humaine en Jordanie[22]. Les problèmes critiques relatifs à la concrétisation du lien entre l'action humanitaire et le développement sont de plus en plus manifestes. Les réfugiés syriens, qu'ils soient enregistrés ou non, sont fortement tributaires des services publics et de l'aide humanitaire. Parallèlement, l'accroissement démographique au sein de chaque groupe accentue la concurrence pour la répartition de ressources limitées, mettant à rude épreuve la capacité du Gouvernement de fournir des services de qualité dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution de la crise en République arabe syrienne et à son impact potentiel sur l'appui des donateurs internationaux. Cette situation risque de saper les acquis du développement obtenus par la Jordanie ces dernières années car la gestion de la crise continue d'éclipser les projets de développement et l'expansion de l'investissement, des services et des infrastructures.

5. La Jordanie souffre d'une grande fragilité environnementale : forte pénurie d'eau et risque élevé de sécheresse, menaces pesant sur des écosystèmes fragiles sur terre et en mer, dégradation des terres arables et désertification, impact de la croissance démographique et de l'urbanisation rapides, et dépendance à l'égard de sources d'énergie importées, non renouvelables et inefficaces. Les effets du changement climatique que sont la baisse des précipitations et la hausse des températures pourraient accentuer des problèmes environnementaux qui, à leur tour, auraient de graves conséquences, en matière de développement, sur la biodiversité,

[13] Données sur le taux de participation, Commission électorale indépendante (CEI).
[14] Enquête sur la prévention de l'extrémisme violent, PNUD, février 2017.
[15] Indice de perception de la corruption, Transparency International, janvier 2017.
[16] Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, Forum économique mondial, 2017 (sur 144 pays).
[17] Justice pour les femmes en Jordanie, Centre régional du PNUD dans les États arabes, août 2016 (projet).
[18] *Les femmes dans les parlements nationaux*, Union interparlementaire, août 2017 (sur 193 pays).
[19] Données sur le taux de participation, CEI.
[20] Dans le cadre du présent document, le terme « cohésion sociale » en arabe serait التماسك الإجتماعي (*Tamasok Ijtima'ee*).
[21] Rapport du PNUD sur le développement humain en Jordanie, 2015.
[22] Enquête sur la prévention de l'extrémisme violent, PNUD, février 2017.

les ressources en eau, la vie en milieu urbain et rural ou les industries stratégiques[23]. Ces problèmes ont un impact disproportionné sur les femmes et les communautés vulnérables.

6. Comme indiqué dans la Vision 2025 et d'autres initiatives, comme les Documents d'analyse du Roi[24], le Gouvernement a pris d'importantes mesures pour remédier à ces problèmes de développement. Le Plan national d'action du Gouvernement jordanien et le Pacte jordanien fournissent une approche structurée de la lutte contre les effets de la crise en République arabe syrienne. Le Plan de croissance économique 2018-2022[25] et un nouveau cadre pour la décentralisation visent à accélérer le développement économique local. La Jordanie cherche également à cibler les perspectives de croissance verte et d'économie verte par le biais d'une utilisation plus efficace des ressources énergétiques en faveur du développement local et de la baisse des coûts de l'énergie[26]. Le Gouvernement a mis en place la Commission pour l'intégrité et la lutte contre la corruption afin d'élaborer des mesures de responsabilisation et de renforcer la confiance dans les institutions. En soutenant la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité[27], la Jordanie s'est engagée clairement à accroître la participation des jeunes à la prise de décisions à tous les niveaux et à en faire des acteurs essentiels du maintien de la paix et de la cohésion sociale. Lors des préparatifs du premier examen national volontaire, le Gouvernement a facilité les consultations multisectorielles et la coopération avec les parties prenantes, et reconnu la nécessité d'appuyer l'intégration et le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et à la mise en œuvre des politiques et programmes pertinents aux niveaux national et infranational.

7. Dans le cadre du programme de pays 2013-2017, le PNUD a travaillé à la fois sur la politique et sur la mise en œuvre aux niveaux national et local et a apporté des contributions majeures aux résultats du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)[28]. L'évaluation 2017 des résultats des activités de développement[29] a montré que le programme de pays était pertinent et adapté aux priorités nationales ainsi qu'au développement du pays, mais aussi qu'il était essentiel pour aider le Gouvernement à faire figurer sa démarche de renforcement de la résilience à l'ordre du jour international. En coopération avec les principaux donateurs et organismes des Nations Unies, le PNUD a aidé le Ministère de la planification et de la coopération internationale à mettre en place une structure de coordination multipartite servant de mécanisme intégré et novateur d'amélioration de la stabilité, de la résilience politique et de la réactivité de l'aide aux crises régionales établissant un lien entre les solutions de survie à court terme et les initiatives à plus long terme visant à renforcer les capacités de résilience à l'échelle locale et nationale. Le PNUD a également motivé la fourniture d'un appui à l'élaboration de politiques et stratégies nationales de résilience ayant eu un effet positif sur la réforme systémique, à l'instar du Plan national de résilience (2014) et de la Stratégie de prévention de l'extrémisme violent (2017). Au sein des communautés d'accueil, le PNUD a fourni un appui aux moyens de subsistance, à la

[23] Politique nationale en matière de changements climatiques pour la période 2013-2020, Ministère de l'environnement.

[24] Documents d'analyse 1 à 7, Roi Abdallah II, 2012-2017.

[25] Plan de croissance économique 2018-2022 de la Jordanie, Conseil de politique économique, mai 2017.

[26] « *Jordan Economic Monitor: The Green Economic Boost* », Banque mondiale, juin 2017.

[27] Résolution 2250 du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité, adoptée le 9 décembre 2016.

[28] Évaluation conjointe du PNUAD 2013-2017, Nations Unies en Jordanie, août 2016.

[29] Évaluation des résultats des activités de développement, Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, avril 2017.

réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et aux initiatives de formation jugées opportunes, pertinentes et appropriées[30]. Le PNUD a fourni à la Commission électorale indépendante une assistance technique efficace et durable, y compris par la voie de la coopération Sud-Sud, qui s'est traduite par la bonne gestion de trois élections nationales [31] . L'appui était axé sur les résultats en matière d'environnement, notamment en facilitant l'accès au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi que sur le renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe. Les recommandations de l'évaluation des résultats des activités de développement issues des principaux enseignements tirés pour l'élaboration des futurs programmes sont les suivantes : bonne préparation aux différents scénarios d'évolution des priorités nationales; approche transversale des progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes; incitation à la programmation conjointe pour soutenir l'initiative « Unis dans l'action » et les programmes phares des Nations Unies; et appui aux activités de plaidoyer sur les questions sensibles, telles que l'engagement accru de la société civile.

8. Les grands problèmes de développement que sont l'exclusion et la vulnérabilité exigent une solution permettant à la Jordanie de devenir un pays plus inclusif et résilient. La Vision 2025 et le Programme 2030 fournissent un ensemble efficace de priorités nationales pour lutter contre les inégalités et le manque de capacité, ainsi que pour veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. Le programme suscitera le changement en renforçant la participation des citoyens et les structures nécessaires au maintien de la cohésion sociale, mais aussi la résilience des collectivités et des institutions grâce à l'amélioration des perspectives en matière d'emploi, de moyens de subsistance et de développement économique local, en particulier pour les communautés d'accueil vulnérables, ainsi que d'environnement durable et de gestion des risques de catastrophe. Un cadre institutionnel pour la réalisation des objectifs de développement durable viendra compléter ces approches, notamment en resserrant le lien entre action humanitaire et développement par le renforcement des capacités de planification de la résilience et de collecte de données critiques, et en promouvant les politiques visant à répondre aux priorités essentielles, en particulier en faveur de l'autonomisation des femmes et d'une plus grande participation des jeunes.

9. Pour atteindre les résultats en matière de développement liés à l'inclusion et à la résilience, le PNUD mettra en œuvre un programme axé sur trois domaines prioritaires : participation inclusive et cohésion sociale; résilience des communautés, des moyens de subsistance et des écosystèmes; et mise en place d'un cadre institutionnel propice à la réalisation du Programme 2030. Ceux-ci sont conformes aux priorités nationales de la Vision 2025 et aux trois réalisations conjointes du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable 2018-2022 : a) les institutions jordaniennes aux niveaux national et local sont plus réactives, inclusives, responsables, transparentes et résilientes; b) les Jordaniens, en particulier les plus exclus et vulnérables, revendiquent activement leurs droits et s'acquittent de leurs responsabilités en matière d'amélioration de la sécurité humaine et de la résilience; et c) les possibilités de participation sans exclusive des personnes vivant en Jordanie dans les sphères sociale, économique et politique se sont améliorées.

10. Le PNUD présente un avantage comparatif significatif pour aider la Jordanie à répondre à ces priorités. Il se pose depuis longtemps en partenaire de confiance du

[30] Évaluation indépendante du projet Mitigating the Impact of the Syrian Refugee Crisis on Host Community, PNUD, janvier 2017.

[31] Évaluation indépendante du projet Support to the Electoral Cycle in Jordan 2012-2017, PNUD, mai 2017.

Gouvernement et d'autres acteurs pour son rôle de chef de file dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre de la résilience, la stimulation de l'inclusion et la lutte contre les inégalités. Le PNUD est reconnu par les partenaires nationaux et locaux pour le rôle éminemment pertinent qu'il joue dans les progrès accomplis par le pays en matière de développement ainsi que dans la réalisation des objectifs prioritaires des partenaires [32]. Il peut se prévaloir de résultats constants dans l'établissement de partenariats intersectoriels efficaces, notamment pour combler les lacunes existantes et faire évoluer les rapports entre institutions de l'État et citoyens, ainsi que pour obtenir des résultats à la hauteur des attentes en utilisant efficacement des ressources limitées. En particulier, le PNUD a démontré un avantage comparatif spécifique en matière d'appui aux efforts nationaux de résilience, notamment concernant les crises régionales et d'autres aspects du lien entre action humanitaire et développement. Les acteurs du développement citent l'impartialité, la souplesse, la réactivité, l'implantation locale et les canaux de distribution solides du PNUD comme des éléments clefs de son avantage comparatif, en particulier dans les domaines nécessitant une expertise technique et un renforcement des capacités [33]. Le PNUD est également réputé présenter un avantage comparatif significatif dans le contexte national grâce à son rôle moteur sur les questions de développement, en particulier concernant l'apport de capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du Programme 2030[34]. Le PNUD, par son rôle de rassembleur et de coordonnateur et sa vocation à faciliter la collaboration interdisciplinaire et multisectorielle sur des enjeux de développement complexes, est bien placé pour appuyer le Gouvernement en matière de renforcement des capacités.

II. Priorités du programme et partenariats

11. Le programme de pays du PNUD fournira un appui technique et politique direct pour apporter des solutions efficaces aux problèmes de développement liés à l'exclusion et à la vulnérabilité. En partenariat avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les partenaires de développement, le secteur privé, la société civile et les communautés locales, le PNUD ciblera les membres des groupes marginalisés et vulnérables (notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les résidents des communautés d'accueil et les réfugiés) aux niveaux national et local, y compris les zones les plus durement touchées par les crises, afin de veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. Il collaborera étroitement avec les institutions nationales et la société civile à la conception et à la mise en œuvre des interventions programmatiques. Usant de son rôle de chef de file et de coordonnateur au sein des groupes thématiques du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable et conformément à l'approche « Unis dans l'action », le PNUD s'emploiera à promouvoir une démarche axée sur la résilience qui garantira la viabilité des résultats. Le PNUD appuiera également la cohérence et la complémentarité des travaux collectifs de tous les organismes des Nations Unies en Jordanie et prendra part aux procédures de programmation et aux programmes communs chaque fois que cela s'avèrera pertinent et efficace pour obtenir des résultats.

[32] Enquête 2017 du PNUD sur les partenariats (92 % de répondants en Jordanie).
[33] Évaluation des résultats des activités de développement, avril 2017; enquête 2017 du PNUD sur les partenariats (83 % de répondants).
[34] Enquête 2017 du PNUD sur les partenariats (71 % de répondants en Jordanie).

Participation inclusive et cohésion sociale

12. Pour améliorer l'inclusion des citoyens et renforcer la cohésion sociale conformément à l'objectif 16, le PNUD continuera à développer son rôle de chef de file de confiance dans l'élaboration de mécanismes efficaces de maintien de la paix et de la sécurité humaine aux niveaux national et local, ainsi que de promotion de la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le PNUD aidera les partenaires nationaux, notamment les comités ministériels, les équipes spéciales interorganisations et les organisations communautaires à définir et à renforcer la politique stratégique sur la cohésion sociale, y compris les perspectives d'amélioration de l'accès à la justice et des cadres liés à l'aide judiciaire et à la police de proximité. Par le biais d'initiatives locales renforçant les capacités des principales institutions partenaires à associer les communautés à risque, le PNUD contribuera à la création d'un espace propice à la promotion de l'inclusion et à l'expression des groupes marginalisés, ainsi qu'au traitement des questions telles que la violence sexiste. La création d'une plateforme d'organisations non gouvernementales nationales sur la prévention de l'extrémisme violent favorisera l'engagement et le partage de connaissances entre homologues par le biais d'études et d'outils collaboratifs sur le développement des conflits.

13. Conformément aux objectifs de développement durable 5 et 16, le PNUD et ONU-Femmes programmeront ensemble des initiatives, en partenariat avec le Ministère des affaires politiques et parlementaires et la Commission nationale jordanienne pour les femmes, visant à remédier à l'exclusion des femmes des processus politiques et décisionnels et à promouvoir la participation ouverte à la prise de décisions dynamique et représentative à tous les niveaux. Le PNUD travaillera avec le Parlement et les instances infranationales élues au renforcement du contrôle démocratique et à l'amélioration de la législation pertinente pour la réalisation des objectifs tout en multipliant les occasions pour les comités de consulter les citoyens, en particulier les jeunes, notamment par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Il collaborera également avec les parties prenantes concernées afin de mobiliser les efforts visant à améliorer la participation des citoyens aux élections législatives prévues en 2020 ainsi qu'aux élections locales de 2021.

14. Conformément à l'objectif de développement durable 16, le PNUD abordera la résilience et l'inclusion par le biais d'efforts visant à contribuer à construire des institutions de gouvernance efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux. Plus précisément, il s'emploiera à travailler en partenariat avec le Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires municipales au renforcement de l'efficacité des institutions et des systèmes décentralisés en matière de détection des besoins et des priorités des citoyens au niveau local, en particulier des femmes et des jeunes, ainsi qu'aux moyens d'y répondre, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Union européenne et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).Son engagement similaire auprès de la Commission pour l'intégrité et la lutte contre la corruption et d'autres acteurs encouragera l'adoption de mesures visant à réduire la corruption et à généraliser les mécanismes d'intégrité, de transparence et de responsabilité institutionnelles.

Résilience des communautés, des moyens de subsistance et des écosystèmes

15. Le PNUD adoptera une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et instaurera la résilience et l'inclusion en appuyant les initiatives favorisant un environnement propice aux moyens de subsistance et à la création d'emplois, en particulier parmi les jeunes et les femmes vulnérables et au sein des communautés d'accueil dans les régions touchées par des crises. Ces travaux seront étroitement liés à l'engagement du PNUD en matière de participation inclusive et de cohésion sociale. En collaboration avec la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme alimentaire mondial (PAM) et, conformément à l'objectif de développement durable 8, le PNUD travaillera avec les principaux partenaires de développement, y compris les gouvernements national et infranationaux, les institutions de microfinancement et le secteur privé, à la conception et à la mise en œuvre de solutions de développement axées sur la résilience en faveur de la relance de l'économie locale, y compris par le développement de l'économie verte et l'accès équitable à des solutions financières permettant de veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. Conformément aux objectifs de développement durable 1,10 et 17, le PNUD renforcera les initiatives localisées couronnées de succès à travers le plaidoyer, l'élaboration de politiques et les partenariats stratégiques, notamment les initiatives public-privé. Ces travaux permettront d'améliorer les cadres réglementaires et systèmes de gestion de bases de données liées au marché du travail et de renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de plans de développement économique local porteurs de transformation, tenant compte de la jeunesse et de la problématique hommes-femmes et écologiquement viables. Le PNUD s'emploiera à fournir des systèmes de formation professionnelle et qualifiante pour parvenir à une croissance sans exclusion à long terme grâce à la formation de revenus et à la création d'emplois.

16. Le PNUD collaborera avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à l'appui des ministères concernés, des collectivités territoriales, des organismes compétents et de la société civile pour apporter des réponses durables aux défis liés à l'environnement et aux changements climatiques, comme souligné dans le Plan climat national et ses liens avec le Plan national d'action du Gouvernement jordanien et d'autres stratégies transversales. Il s'agira de poursuivre les efforts visant à améliorer les processus politiques et les cadres de gouvernance et à respecter les obligations nationales pour la mise en œuvre des accords multilatéraux. Conformément aux objectifs de développement durable 6,11 et 13 et par le biais de la coopération régionale et Sud-Sud, le PNUD appuiera l'intégration des questions environnementales dans les plans et stratégies de développement des organes décentralisés, y compris les réponses résilientes et durables à l'urbanisation rapide et aux changements climatiques, ainsi que la croissance économique verte, et intégrera l'implication des femmes et des autres groupes marginalisés dans les activités relatives aux questions environnementales. Le PNUD collaborera avec les ministères concernés, les organismes de défense de l'environnement et les institutions infranationales pour renforcer l'engagement sur le triptyque eau-alimentation-énergie et garantir la planification intégrée dans la gouvernance, la conception et la gestion des ressources naturelles rares, telles que l'eau, et l'amélioration de la gestion durable des terres et des pratiques d'aménagement du territoire. Le PNUD utilisera également son avantage comparatif pour appuyer les capacités des organismes gouvernementaux en matière de résilience climatique et de

suivi, en facilitant l'accès aux possibilités de financement pertinentes et en intégrant la gestion des risques de catastrophe et des risques environnementaux.

Mise en place d'un cadre institutionnel propice à la réalisation des objectifs de développement durable

17. Le PNUD continuera à travailler de concert avec le Ministère de la planification et de la coopération internationale, qui sera l'organe de coordination gouvernemental compétent, à l'élaboration d'un cadre institutionnel efficace et cohérent de mise en œuvre du Programme 2030, tel qu'énoncé dans la feuille de route du Gouvernement pour la réalisation des objectifs de développement durable. Conformément à l'objectif de développement durable 17, en sa qualité de coordonnateur et catalyseur national, le PNUD fournira une assistance technique et politique au Ministère de la planification et de la coopération internationale par le biais d'une collaboration entre parties prenantes, en favorisant la cohérence des politiques et l'intégration des objectifs dans les plans de développement nationaux et locaux tout en tenant compte de l'ensemble des considérations visant à veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. En particulier, le PNUD mettra en place une structure d'appui aux pays dédiée au Programme 2030 afin de partager les meilleures pratiques, y compris les enseignements tirés de son soutien continu au Ministère de la planification et de la coopération internationale sur les objectifs de développement durable, et d'aider le Gouvernement à rendre opérationnel un cadre de planification institutionnelle visant à harmoniser les plans assortis d'engagements liés aux objectifs de développement durable et rendre compte à présente les résultats en matière de développement.

18. L'efficacité de la planification, du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 exige des données et statistiques complètes et ventilées. Le PNUD travaillera en collaboration étroite avec le Département des statistiques du Ministère de la planification et de la coopération internationale et d'autres partenaires pour assurer la conception et la mise en œuvre novatrices de systèmes statistiques nationaux efficaces tout en facilitant la mise à disposition de toutes les parties prenantes des données. Cela permettra de suivre les progrès réalisés par rapport aux indicateurs, de renforcer les capacités d'exploitation des données pour influer sur la politique et d'éclairer la prise de décisions fondée sur des données d'observation afin de veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. Le PNUD appuiera également le Ministère de la planification et de la coopération internationale pour la mise en place d'un système de suivi national, sous la forme d'un tableau de bord, sur les indicateurs relatifs aux objectifs et leur réalisation. Ce système jouera un rôle essentiel dans l'établissement des rapports d'activité sur les objectifs de développement durable.

19. Le PNUD tirera parti de son avantage comparatif en qualité de coordonnateur de la réalisation des objectifs de développement durable pour défendre l'appui des parties prenantes au Programme 2030 et leur engagement en faveur de ce dernier. Dans le cadre de cette démarche de sensibilisation, et en collaboration avec les organismes des Nations Unies, le PNUD entend procéder à des interventions vigoureuses pour appuyer la stratégie jordanienne en faveur de la jeunesse et promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, les droits fondamentaux, la primauté du droit, la santé et les partenariats.

III. Administration du programme et gestion des risques

20. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de

rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes. Le bureau de pays continuera à faire preuve de souplesse pour adapter son programme aux évolutions résultant de l'approbation du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 et des réformes plus approfondies des Nations Unies.

21. Le programme sera exécuté et mis en œuvre au niveau national, sous le contrôle du Gouvernement, selon des modalités convenues d'un commun accord sur la base la plus efficace et la plus rentable, que ce soit directement ou indirectement, par le biais d'un organisme ou d'une organisation non gouvernementale. Le Gouvernement dispose d'une assise en matière de capacités institutionnelles pour son rôle dans l'exécution nationale du programme de pays; le cas échéant, le bureau de pays du PNUD fournira un appui au renforcement des capacités nationales dans des domaines spécifiques.

22. Le risque principal réside dans l'évolution rapide d'un environnement très concurrentiel pour les ressources à engager dans les défis liés aux questions humanitaires et au développement et dans la coordination verticale et horizontale des différentes parties prenantes. Le PNUD s'emploiera à atténuer ce risque en assurant une coordination plus efficace et en cartographiant la présence sur le terrain du système des Nations Unies pour le développement et des principaux partenaires de développement. Les stratégies de mobilisation des ressources cibleront les sources tant classiques que non traditionnelles et innovantes, y compris les institutions financières internationales, les banques de développement et le secteur privé. Au-delà du renforcement des capacités internes le cas échéant, le PNUD s'engagera dans une communication stratégique visant à entretenir la confiance des partenaires.

23. L'incertitude concernant les prochains développements de la crise en République arabe syrienne persiste, notamment quant à savoir si le conflit va se terminer, se poursuivre ou s'intensifier et si les réfugiés accueillis en Jordanie vont rester, rentrer ou être installés ailleurs. Pour atténuer l'incidence des risques en cas d'amplification ou d'atténuation, le PNUD examinera le calendrier et les stratégies de mobilisation des ressources avec les acteurs du développement concernés pour garantir la viabilité.

24. Le risque accru de menace pour la sécurité de la Jordanie pourrait avoir une incidence programmatique. Le PNUD intégrera l'atténuation des risques dans la conception des programmes, y compris l'engagement du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Cela permettra de réduire les risques opérationnels en travaillant avec les partenaires sur la capacité et les procédures d'exécution de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds, la gestion financière, l'évaluation de la gestion financière et les enseignements tirés.

25. Le bureau de pays continuera d'exécuter efficacement, en se montrant à l'écoute, les dispositions relatives aux services opérationnels fournis aux organismes des Nations Unies en Jordanie, en veillant à la qualité du service et des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement d'une agence, d'un programme et d'une activité sous-régionale à l'autre.

26. Le PNUD donnera la priorité à la réalisation du label égalité des sexes et à l'inclusion des personnes handicapées dans les activités de programme. Il s'emploiera à allouer au moins 15 %de son budget-programme à la programmation centrée sur la problématique hommes-femmes.

27. Conformément à la décision du Conseil 2013/32, tous les coûts directs relevant de la mise en œuvre de projets incomberont aux projets concernés.

IV. Suivi et évaluation

28. La base de données pour toutes les activités de suivi et d'évaluation sera systématiquement produite en invitant les partenaires concernés à affiner la théorie du changement pour les éléments du programme, recenser les relations de cause à effet, s'accorder sur les indicateurs précis et les méthodes de collecte des données, élaborer des procédures et les utiliser et, enfin, concevoir un programme d'apprentissage et de recherche. Le PNUD utilisera son système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes pour suivre les contributions spécifiques au progrès dans ce sens et à l'autonomisation des femmes. Il évaluera les progrès réalisés deux fois par an par le biais d'ateliers avec les partenaires que viendront compléter des enquêtes de perception visant à alimenter les examens à mi-parcours et l'adaptation des programmes. Au moins 3 % du budget du programme seront alloués au suivi et à l'évaluation.

29. Les efforts seront déployés en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les systèmes statistiques nationaux afin de garantir la pertinence du ciblage et la fiabilité des données pour l'établissement de niveaux de référence, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions, ainsi que l'élaboration de solutions novatrices fondées sur des données factuelles.

30. Le PNUD s'emploiera à promouvoir des travaux de recherche novateurs à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, y compris en actualisant les rapports sur le développement humain, les analyses économiques et politiques et les évaluations sous l'angle de la problématique hommes-femmes. Les efforts de recherche participative associeront les organismes des Nations Unies, les interlocuteurs gouvernementaux, les milieux universitaires et la société civile. En tant qu'organisme chef de file pour la stabilisation et la mise en œuvre du Plan national d'action du Gouvernement jordanien, le PNUD insistera particulièrement sur les données factuelles relatives à l'incidence du programme, au suivi des tensions et aux résultats obtenus.

31. Le PNUD occupe une position privilégiée pour jouer un rôle stratégique en matière d'appui à la coordination et aux orientations générales du programme de développement du pays. Il contribuera à promouvoir la collaboration interdisciplinaire et multisectorielle pour régler les problèmes de développement complexes, en s'appuyant notamment sur les méthodes d'« impact collectif » favorisant l'innovation thématique et méthodologique, et promouvoir les possibilités le transfert des compétences et des enseignements tirés aux partenaires nationaux pour garantir leur autonomie face aux défis à venir.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Jordanie (2018-2022)

Priorité nationale : Piliers de la Vision 2025 pour une Jordanie prospère et résiliente : citoyens actifs et autonomes; gouvernement efficace et efficient

Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable : Les possibilités de participation sans exclusive des personnes vivant en Jordanie dans les sphères sociale, économique et politique se sont améliorées (objectifs 5 et 16).

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement et dans les conseils locaux **Niveau de référence** : 15,4 % aux élections législatives de 2016 **Niveau cible** : 30 % aux élections législatives de 2020 Taux de participation aux élections nationales/locales **Niveau de référence** : 36,1 % aux élections législatives de 2016 (global) femmes : 32,7 % jeunes : 37,9 % **Niveau cible :** 45 % aux élections législatives de 2020 femmes : 38 % jeunes : 42 % **Niveau de référence** : 31,7 % aux élections locales de 2017 (global) femmes : 28,7 % jeunes : 33,3 % **Niveau cible** : 39 % aux élections locales de 2021 femmes : 35 % jeunes : 38 %	**Source** : Parlement; Commission électorale indépendante (CEI) **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Parlement; CEI; PNUD **Source** : Ministère des affaires municipales; Ministère de l'intérieur; provinces; municipalités **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère des affaires municipales; Ministère de l'intérieur	**Produit 1.1** : Renforcement de la participation civique, des institutions et des processus électoraux/parlementaires pour promouvoir l'inclusion, la transparence et la responsabilisation Nombre de sessions parlementaires consultatives avec des organisations dirigées par des femmes/jeunes, ventilé par secteur **Niveau de référence** : 2; **niveau cible** : 8 Pourcentage de députés dotés des moyens nécessaires pour les procédures de contrôle, ventilé par sexe **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 65 % Nombre de plateformes de la société civile, ventilé par secteur **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : À déterminer Nombre de femmes/jeunes candidat(e)s aux élections locales/nationales : **Niveau de référence** : 20 % de femmes; **niveau cible** : 30 % **Niveau de référence** : 4 % de jeunes; **niveau cible** : 15 % **Produit 1.2 : Amélioration de l'efficacité du gouvernement aux niveaux national et infranational, et renforcement de la responsabilisation** Pourcentage de fonctionnaires locaux dotés des moyens nécessaires en matière de prestation de services, de responsabilisation et de transparence, ventilé par sexe et par type de compétence **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 60 % Mesure dans laquelle les systèmes et capacités sont en place aux niveaux décentralisés pour l'accomplissement des fonctions administratives confiées	**Gouvernement** Ministère de la planification et de la coopération internationale; Ministère des affaires politiques et parlementaires; Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; Ministères des finances, du développement du secteur public et de la jeunesse Comités interministériels Parlement Cabinet royal CEI; Commission pour l'intégrité et la lutte contre la corruption Conseils des provinces Municipalités **Organismes des Nations Unies** OIT, ONU-Femmes, UNICEF UNESCO, OMS **Autres** Société civile, en particulier groupes de femmes/jeunes et personnes handicapées Crown Prince Foundation Secteur privé, milieux universitaires Partenaires de développement	**Ressources ordinaires** : 750 **Autres ressources** : 2 500 **Participation du Gouvernement aux coûts** : 2 000

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
		Niveau de référence : mesure limitée; **Niveau cible** : couverture/adoption accrue		
	Source : Ministères de tutelle; institutions indépendantes **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : PNUD	Nombre de stratégies/plans examiné(e)s et actualisé(e)s suite aux sessions de consultation et d'évaluation **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 6		
	Source : Gouvernement **Fréquence de la collecte** : **A**nnuelle **Entité responsable** : Ministère des affaires municipales; Ministère de l'intérieur; PNUD	Stratégie de décentralisation approuvée par le gouvernement **Niveau de référence** : Non; **niveau cible** : **O**ui		
	Source : Commission pour l'intégrité et la lutte contre la corruption; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Commission pour l'intégrité et la lutte contre la corruption	Nombre d'initiatives adoptées pour promouvoir l'intégrité et renforcer les mesures de lutte contre la corruption aux niveaux national et infranational, ventilé par secteur **Niveau de référence** : 2; **niveau cible** : 3		
	Source : Ministère de la culture; Ministère du développement social; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la culture; Ministère du développement social; PNUD	**Produit 1.3 : Renforcement des capacités nationales et civiques pour améliorer la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent** Nombre de programmes du gouvernement ou de la société civile mis en place pour encourager le dialogue intercommunautaire, ventilé par secteur et par province **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 6		
	Source : HCR; PNUD; UNESCO; Ministère de la culture **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la culture; Ministère du développement social	Nombre de programmes visant à encourager la participation des réfugiés aux activités culturelles dans une perspective de renforcement de la cohésion sociale **Niveau de référence** : 11; **niveau cible** : 30		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
	Source : Provinces; municipalités; Ministère de la justice **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la justice; provinces	Renforcement des capacités du gouvernement en matière de règlement des litiges par le biais de mécanismes de recherche de consensus **Niveau de référence** : Insuffisant **Niveau cible** : Partiellement/très satisfaisant		
	Source : Provinces; municipalités; Ministère de la culture **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la justice; provinces	Nombre d'institutions gouvernementales et d'organisations de la société civile dotées des moyens nécessaires en matière de prévention de l'extrémisme violent, ventilé par province **Niveau de référence** : 10; **niveau cible** : 50		
	Source : Ministère de la justice; ordre des avocats; organisations non gouvernementales **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la justice	Nombre de communautés d'accueil ayant accès à des services de justice **Niveau de référence** : 2; **niveau cible** : 13		

Priorité nationale : Piliers de la Vision 2025 pour une Jordanie prospère et résiliente : citoyens actifs et autonomes; société sûre et stable; secteur privé dynamique et compétitif à l'échelle mondiale

Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable : Les Jordaniens, en particulier les plus exclus et vulnérables, revendiquent activement leurs droits et s'acquittent de leurs responsabilités pour améliorer la sécurité humaine et la résilience (objectifs 1, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13).

Réalisation correspondante 3 du plan stratégique : Renforcer la résilience aux chocs et aux crises

Indice de développement de la jeunesse **Niveau de référence** : 114 **Niveau cible** : à déterminer Indicateur du développement par sexe **Niveau de référence** : 86 **Niveau cible** : à déterminer	**Source** : Ministère du travail; PNUD **Fréquence de la collecte** : Semestrielle **Entité responsable** : Ministère du travail PNUD	**Produit 2.1 : Renforcement des bassins d'emploi et des moyens de subsistance, dans une perspective de stabilisation, et retour aux itinéraires de développement durable** Nombre de secteurs ciblés pour la création d'emplois, ventilé par secteur **Niveau de référence** : 11; **niveau cible** : 15 Nombre de femmes/hommes supplémentaires bénéficiant de moyens de subsistance renforcés, ventilé par groupe d'âge/vulnérabilité (y compris les réfugiés) **Niveau de référence** : 19 000; **niveau cible** : 42 000 (au moins 30 % de femmes)	**Gouvernement** Ministère de la planification et de la coopération internationale; Ministère du travail; Ministère de l'environnement; Ministère de l'éducation; Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; Ministères de : l'agriculture; des awqaf; de l'eau et de l'irrigation; de la santé; du tourisme Provinces Municipalités	**Ressources ordinaires** : 500 **Autres ressources** : 39 256 **Participation du Gouvernement aux coûts** : 1 000
Pourcentage de la population de réfugiés (ventilé par sexe et par âge)	**Source des données :** Ministère de l'industrie et du commerce; institution de	Nombre de petites et moyennes entreprises (PME) créées, ventilé par statut, sexe de l'entrepreneur, critères de vulnérabilité **Niveau de référence** : 1 091; **niveau cible** :	Centre de formation professionnelle Fonds jordanien pour les énergies	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
bénéficiant de programmes soutenus par l'ONU **Niveau de référence** : à déterminer **Niveau cible** : 20 % Nombre de bénéficiaires des initiatives du Pacte jordanien **Niveau de référence** : à déterminer **Niveau cible** : à déterminer	microfinancement; PNUD **Fréquence de la collecte** : Trimestrielle **Entité responsable** : Ministère de l'industrie et du commerce; PNUD	2 500 Pourcentage de PME créées ayant accès à des financements, ventilé par secteur et par sexe du propriétaire **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 20 %	renouvelables **Organismes des Nations Unies** OIT, PNUE; UNICEF; HCR; ONU-Femmes; UNESCO **Autres** Société civile Organisations communautaires Institutions de microfinancement Secteur privé Milieu universitaire	
	Source : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; PNUD **Fréquence de la collecte** : Trimestrielle **Entité responsable** : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales	**Produit 2.2 : Renforcement des capacités aux niveaux national et infranational pour promouvoir le développement économique local et fournir des services de base** Fonctions du développement économique local définies et rendues opérationnelles aux niveaux des provinces et des municipalités **Niveau de référence** : Pas d'introduction officielle; n**iveau cible** : Introduction/ adoption/mise en œuvre officielle		
	Source : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; Ministère de l'industrie et du commerce; PNUD **Fréquence de la collecte** : Trimestrielle **Entité responsable** : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales	Nombre de provinces/municipalités mettant en place des systèmes et des capacités pour la promotion du développement économique local **Niveau de référence** : 3 ; **niveau cible** : 12		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
	Source : Chambres du commerce et de l'industrie; Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; Ministère de l'industrie et du commerce; PNUD **Fréquence de la collecte** : Trimestrielle **Entité responsable** : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales	Augmentation de la part des flux d'investissement dans les interventions liées au développement économique local dans des lieux ciblés **Niveau de base** : À déterminer en 2018; **niveau cible** : 15 % Nombre de plans de développement économique local faisant place aux femmes adoptés **Niveau de référence** : 3; **niveau cible** : 6 Nombre de fonctionnaires dotés des moyens nécessaires en matière de planification du développement économique local et de mise en œuvre, ventilé par sexe et lieu **Niveau de référence** : 300; **niveau cible** : 2 292		
	Source : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle/trimestrielle **Entité responsable** : Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires municipales			
		Produit 2.3 : Solutions naturelles élaborées, financées et appliquées pour un relèvement durable, et amélioration de la résilience et des conditions de vie des communautés		
	Source : Ministère de l'environnement; Conseil des services conjoints; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de l'environnement; Ministère des affaires municipales; PNUD	Nombre de personnes bénéficiant d'un renforcement des moyens de subsistance par le biais d'emplois contribuant à la gestion des ressources naturelles, ventilé par sexe **Niveau de référence** : 225; **niveau cible** : 500		
	Source : Ministère de l'énergie; Ministère de l'environnement; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de l'énergie; Ministère de l'environnement	Nombre d'interventions sectorielles/tenant compte de la problématique hommes-femmes axées sur l'efficacité énergétique, les risques climatiques et/ou les risques de catastrophe **Niveau de référence** : 1; **niveau cible** : 6		
	Source : Ministère des affaires municipales; Conseil des services conjoints; PNUD; Ministère de	Pourcentage de personnel recruté sur le plan national dont les capacités ont été renforcées en matière de gestion des déchets, ventilé par sexe et par compétence **Niveau de référence** : 10 %; **niveau cible** :		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
	l'environnement **Fréquence de la collecte** : Trimestrielle **Entité responsable** : Ministère des affaires municipales; PNUD; Ministère de l'environnement	50 %		
		Produit 2.4 : Politiques et mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, et plans de réduction des risques de catastrophe financés et mis en œuvre		
	Source : Ministère de l'environnement; Ministère de la planification et de la coopération internationale **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de l'environnement; Ministère de la planification et de la coopération internationale	Pourcentage de fonds provenant d'instruments internationaux de financement de l'action climatique **Niveau de référence** : 0 %; **niveau cible** : 20 %		
	Source : Ministère de l'environnement; Protection civile; Centre national pour la sécurité et la gestion de crise **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Protection civile	Nombre de plans de préparation assortis de mesures d'intervention/relèvement, ventilé par type de catastrophe **Niveau de référence** : 1; **niveau cible** : 5 Pourcentage de population à risque couverte par des plans locaux de prévention des catastrophes, ventilé par type de catastrophe **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 30 %		
	Source : Ministère de l'environnement; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de l'environnement	Nombre de rapports fournis en temps opportun dans le cadre des conventions internationales et autres accords pertinents **Niveau de référence** : 3; **niveau cible** : 8		

Priorité nationale : Piliers de la Vision 2025 pour une Jordanie prospère et résiliente
Premier examen national volontaire 2017 : ne pas faire de laissés-pour-compte en renforçant l'appropriation par le pays du Programme 2030 et en accélérant sa mise en œuvre

Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable : Les institutions jordaniennes aux niveaux national et local sont plus réactives, inclusives, responsables, transparentes et résilientes (objectifs : tous, en particulier l'objectif 17).

Réalisation correspondante 2 du plan stratégique : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

Proportion de la population dont la	**Produit 3.1 : Développement des capacités de l'ensemble du gouvernement pour**	**Gouvernement** Ministère de la		**Ressources ordinaires** :

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante **Niveau de référence** : 25 % N**iveau cible** : 28 % Pourcentage de systèmes fonctionnels permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes **Niveau de référence** : Systèmes au niveau national N**iveau cible** : Systèmes au niveau des provinces Classement de la Jordanie selon l'indice de perception de la corruption et l'indicateur d'ouverture budgétaire **Niveau de référence** : 57/176 N**iveau cible :** 57/176 Existence de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe **Niveau de référence** : 0 **Niveau cible** : 3	**Source** : Ministère de la planification et de la coopération internationale (Département des statistiques) **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Département des statistiques **Source** : Département des statistiques **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Département des statistiques; Ministère de la planification et de la coopération internationale **Source** : Ministère de la planification et de la coopération internationale; ministères de tutelle; PNUD; autres organismes des Nations Unies **Fréquence de la collecte** : annuelle **Entité responsable** : Département des statistiques; Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD	**intégrer le Programme 2030 dans les plans de développement et les budgets et pour analyser les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, en s'appuyant sur des solutions novatrices et axées sur les données** Nombre de visites de suivi des progrès des objectifs de développement nationaux alignés sur les objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les groupes marginalisés **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 2 Nombre de systèmes de données adoptés pour améliorer l'efficacité du suivi, de l'analyse et de la communication de l'information concernant les objectifs de développement durable **Niveau de référence** : 1; **niveau cible** : 2 Mesure dans laquelle les politiques et plans nationaux et locaux ont intégré les objectifs de développement durable **Niveau de référence** : **D**ans une certaine mesure; **niveau cible** : Dans une grande mesure	planification et de la coopération internationale; Ministère des affaires politiques et parlementaires; Département des statistiques Parlement Conseils des provinces Municipalités **Organismes des Nations Unies** OIT; ONU-Femmes; UNICEF UNESCO; OMS **Autres** Société civile nationale/ internationale (en particulier groupes dirigés par des femmes/jeunes) Secteur privé Milieu universitaire	1 250 **Autres** : 12 450 **Participation du Gouvernement aux coûts** : 250
Nombre de lois et de politiques adoptées et/ou modifiées conformément aux normes et conventions internationales/ onusiennes **Niveau de référence** : 8; **Niveau cible** : 9	**Source** : Département des statistiques; Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD; Parlement; Conseils des provinces **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Département des statistiques; Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD; autres organismes des	Nombre de fonctionnaires dotés des moyens nécessaires pour faire entrer les indicateurs des objectifs de développement durable dans les mentalités, assurer leur suivi et rendre compte de leur mise en œuvre aux niveaux national et local, ventilé par sexe et par secteur **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 550		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	*Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable*	*Produits indicatifs*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariat*	*Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars É.-U)*
	Nations Unies **Source** : PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : PNUD; Organismes des Nations Unies	Nombre d'organisations de la société civile disposant d'instruments de suivi des objectifs de développement durable, ventilé par province **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 36		
	Source : Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD; organismes des Nations Unies **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD	**Produit 3.2 : Les politiques, plans et partenariats pour le développement durable s'appuient sur la conduite éclairée, la connaissance et les données factuelles du PNUD** Nombre de partenariats (Sud-Sud, coopération triangulaire et public-privé) mis en place pour assurer la mise en œuvre des objectifs, ventilé par type de partenariat **Niveau de référence** : 0; **niveau cible** : 18		
	Source : Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD **Fréquence de la collecte** : Annuelle **Entité responsable** : Ministère de la planification et de la coopération internationale; PNUD	Nombre de systèmes de gestion de l'aide responsables, accessibles et transparents en place **Niveau de référence** : 1; **niveau cible** : 2 Plateforme nationale dédiée à la réalisation des objectifs fixés **Niveau de référence** : Non; **niveau cible** : Oui		